

Communiqué de presse

En date du 14 janvier 2014, le comité de la Fédération des Universitaires au Service de l'État, FEDUSE/Enseignement-CGFP, a rencontré lors d'une première entrevue avec le MENJE Monsieur le Ministre Claude Meisch et Monsieur le Secrétaire d'État André Bauler afin d'entamer un échange de vues sur le programme de coalition et de cibler les chantiers encore en suspens, notamment au niveau de la formation professionnelle ainsi que des réformes de l'enseignement secondaire et de la fonction publique.

La FEDUSE a exhorté les responsables du MENJE à cultiver un **dialogue transparent et proactif** avec tous les partenaires de l'Education en général et avec les syndicats des enseignants en particulier.

Au niveau de la **formation professionnelle**, la FEDUSE a soumis ses propositions pour solutionner le chaos résultant de l'impossibilité logistique de gérer l'encadrement des élèves en situation d'échec. Pour sa part, M. Meisch a assuré que l'« adaptation de l'enseignement par compétences » inscrite au programme gouvernemental ne visait pas une nouvelle remise en question du système en vigueur.

La FEDUSE a pointé la nécessité d'attaquer rapidement la **réforme du stage pédagogique** qu'elle considère comme chantier important à ne pas prendre à la va-vite. La FEDUSE veillera à ce que les pistes avancées par le programme gouvernemental en cette matière - test d'aptitude, épreuve des connaissances en pédagogie – soient développées dans une optique constructive dans l'intérêt de l'enseignement et des stagiaires.

Pour ce qui est de la **réforme du secondaire**, la FEDUSE reviendra dans une réunion ultérieure sur les aspects encore brumeux, voire impossibles à réaliser en pratique. Néanmoins, la FEDUSE a demandé que les aspects de la réforme qui font consensus, notamment le règlement sur la discipline dans les établissements, soient légiférés dans les meilleurs délais.

Finalement, pour ce qui est de la transposition des piliers fondamentaux de la **réforme de la fonction publique** dans l'enseignement, le MENJE s'est dit vouloir attendre l'avis du Conseil d'Etat quant à ladite réforme de la fonction publique. En vue du programme électoral du DP laissant entrevoir la possibilité d'une reconsidération de l'aspect de l'appréciation des enseignants en tant que fonctionnaires, la FEDUSE s'est dite ouverte à toutes négociations tout en précisant qu'il n'y aura pas de retour en deçà des acquis de l'accord-cadre conclu entre le MENFP et la FEDUSE en 2013, c.-à-d. renonciation à des entretiens annuels individuels, au maximum trois moments d'appréciation au fil de la carrière, pas d'appréciation par des intervenants externes.

Une prochaine réunion est prévue dans les meilleurs délais.

Mona Guirsch

Secrétaire Générale de la FEDUSE/Ens.-CGFP